

Dossier de presse

17 avril 2023

CESER
ÎLE DE LA RÉUNION



**– CAFÉ DU TERRITOIRE –
VALORISATION
DU RAPPORT
« LA PRÉVENTION SANTÉ »**

2023
50^{ème}
anniversaire du
CESER
ÎLE DE LA RÉUNION

SOMMAIRE

PRÉAMBULE : CAFÉ DU TERRITOIRE	p.4
---	-----

MOT DU PRÉSIDENT	p.5
-------------------------------	-----

1^E PARTIE : L'ESSENTIEL DU RAPPORT	p.7
--	-----

« Prévention Santé à La Réunion : nouveaux regards (...) »	p.8
--	-----

Synthèse des douze préconisations du rapport	p.9
--	-----

2^E PARTIE : LES PRODUCTIONS DU CESER	p.10
--	------

I. Programmation des travaux	p.11
------------------------------------	------

II. Derniers travaux	p.12
----------------------------	------

III. Chiffres clefs de l'activité du CESER en 2022.	p.13
--	------

3^E PARTIE : VIE DU CESER	p.14
--	------

I. Nouveaux membres	p.15
---------------------------	------

II. Petite histoire - le CESER : l'enfant discret de la République démocratique française . . .	p.16
---	------

III. Restons en contact, soyons informés	p.17
--	------

IV. Structuration du CESER.	p.18
----------------------------------	------

PRÉAMBULE



Le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) de La Réunion organisait son « café du territoire » sur la prévention santé ce lundi 17 avril 2023 dans les locaux de la Mutualité de La Réunion.

Cet événement était l'occasion de présenter le dernier rapport de la commission « qualité de vie, culture et solidarité » du CESER, intitulé « Prévention santé à La Réunion : nouveaux regards et plus-values d'une approche mieux territorialisée ».

Afin d'exposer les préconisations du CESER sur cet enjeu majeur pour le territoire, le « café » est suivi d'échanges entre les participants et les membres du CESER à propos de l'analyse développée dans ce rapport. Une édition papier de celui-ci a été remise aux participants.

À cette occasion une vidéo de valorisation du rapport fût dévoilée pour être déployée sur les réseaux numériques.



Lundi 17 avril 2023 – 8h30-10h30
quartier des Camélias
Mutualité de La Réunion
Citédi – n°26, ruelle Doret
97400 Saint-Denis

MOT DU PRÉSIDENT

« Existe-t-il pour l'Homme un bien plus précieux que la Santé ? »

La réponse à cette question, posée par Socrate, il y a près de 2500 ans, n'a vraisemblablement pas changé entre cette époque et aujourd'hui. Cependant, la conscience de notre devoir de préservation vis-à-vis de cette précieuse ressource est, quant à elle, beaucoup plus fluctuante, en fonction des époques, des cultures et des niveaux



de sensibilisation. C'est justement par la prise de conscience de notre responsabilité vis-à-vis de notre santé et de celle de notre écosystème, le Monde qui nous accueille, que la prévention progresse. En effet, la santé environnementale, la santé humaine et la santé animale sont intimement liées comme le rappelle l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) par son idée de *One health*. Le levier principal qui agit sur le progrès de la conscientisation est, sans conteste, l'éducation, pris au sens le plus large. Un proverbe africain dit : « *Il faut tout un village pour éduquer un enfant.* » La conviction de notre conseil consultatif est que la coordination des politiques locales et une gouvernance partagée sont nécessaires pour que l'effort d'élever les éco-citoyens de demain puisse pleinement porter ses fruits.

Conformément à ce que nous dit l'O.M.S., la santé ne se résume pas à un acte médical. À cet égard, je rappellerai les paroles de Théodore HOARAU, ancien membre de la commission « qualité de vie, culture et solidarité » et Président de la Mutualité de La Réunion, qui a initié cette auto-saisine du CESER : « *Il serait temps de distinguer la santé de la médecine. Dans une société,*

l'état de santé de la population ne se mesure pas à l'aune du nombre de médecins, de pharmacies, de laboratoires ou même d'hôpitaux. Mais nous savons que les facteurs structurants de la santé sont : l'emploi, le logement, les infrastructures sportives et culturelles, la qualité de l'environnement et de l'alimentation... »

Comme nous le rappelle un vieil adage, « mieux vaut prévenir que guérir ». Le CESER de La Réunion se situe bien dans cette optique dans ce rapport intitulé « Prévention santé à La Réunion : nouveaux regards et plus-values d'une approche mieux territorialisée ».

Le 10 octobre 2022, le président de la République a participé, aux côtés de François BRAUN, ministre de la santé et de la prévention et de François BAYROU, secrétaire général du conseil national de la refondation (C.N.R.), à la restitution des travaux d'une journée de co-construction locale du C.N.R. Santé.

L'idée d'une territorialisation plus fine des politiques de santé est donc, plus que jamais, dans l'air du temps. Le CESER de La Réunion contribue à cette dynamique actuelle par ce rapport. En accord avec son credo qui est « Ouvrir la voie, Éclairer la décision et Participer à l'action publique », notre assemblée de la société civile organisée espère que ce travail favorisera la montée en « concernement » du territoire régional.

DOMINIQUE VIENNE

PREMIÈRE PARTIE

L'ESSENTIEL DU RAPPORT « PRÉVENTION SANTÉ »



1^E PARTIE : L'ESSENTIEL DU RAPPORT

« PRÉVENTION SANTÉ À LA RÉUNION : NOUVEAUX REGARDS ET PLUS-VALUES D'UNE APPROCHE MIEUX TERRITORIALISÉE »

Le rapport sur la prévention santé s'inscrit dans la continuité du rapport de 2014 sur le diabète à La Réunion et de la contribution de 2019 sur la nécessaire adaptation de la société au vieillissement de la population. Dans le contexte de la crise sanitaire, la territorialisation des politiques de santé est apparue inachevée à La Réunion. La commission a fait le choix de s'intéresser à la prévention en santé qui est un champ dans lequel les décideurs politiques locaux (cible principale de ce rapport) ont les prérogatives pour s'investir davantage. De fait, la santé dans le sens du soin médical relève du domaine régalien de l'État.

Le rapport a donné lieu à douze préconisations qui s'articulent sur trois échelles de temps : le long terme, le moyen terme, et le court terme. Le CESER a pour ambition de toujours apporter un éclairage sur le temps long aux décideurs politiques.

État des lieux. La Réunion est matériellement bien pourvue en équipements de santé, infrastructures sportives, routières, portuaires et aéroportuaires. À l'échelle de l'océan Indien, La Réunion est une société de consommation avancée. De même, nos instances politiques sont riches en ressources humaines mais insuffisamment coordonnées.

Dans le domaine de la prévention santé, ce manque de gouvernance partagée se retrouve à deux niveaux, premièrement, dans un recours encore trop hésitant à la conférence territoriale de l'action publique et deuxièmement, dans

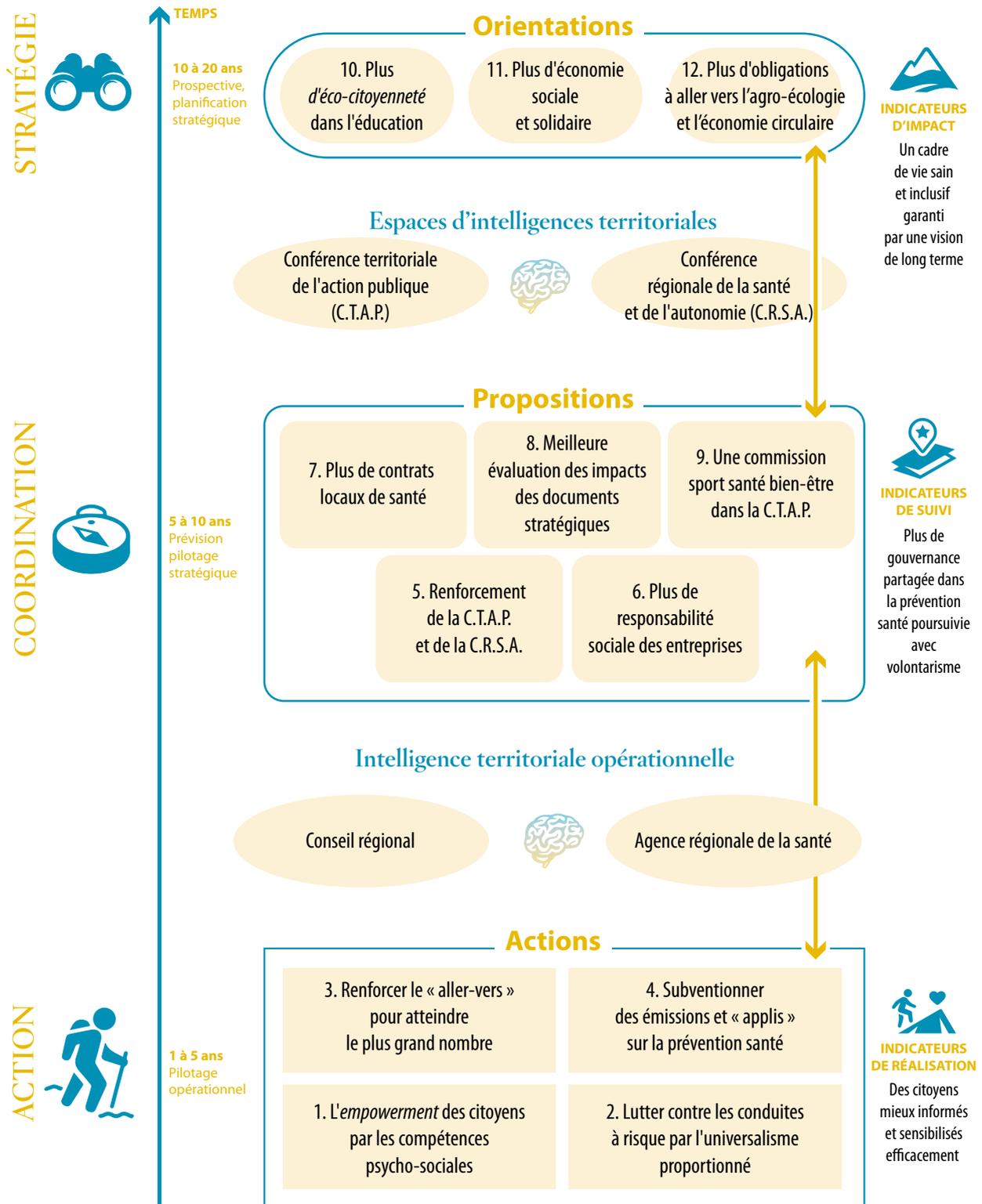
une efficacité en matière de prévention santé qui reste à consolider pour la conférence régionale de la santé et de l'autonomie.

À côté d'une certaine opulence matérielle coexiste une forte précarité qui se trouve dans un taux de chômage 10 points supérieur à celui de la métropole, aux alentours de 18% actuellement. L'accès au logement est aussi de plus en plus compliqué pour un nombre croissant de Réunionnais et le niveau de décrochage scolaire fait que 40% de ceux qui rentrent au collège ne parviennent pas jusqu'au niveau bac.

Dans ce contexte de précarité persistante, un facteur aggravant vient impacter encore plus négativement la santé : il s'agit de la prépondérance de comportements individuels et collectifs contraires à l'écologie humaine. Cela s'exprime d'abord par la montée en flèche de la « malbouffe » dans l'alimentation des Réunionnais. L'agro-écologie n'est pas non plus assez implantée à La Réunion pour produire des aliments sains en quantité suffisante. Par ailleurs, les sanctions contre les atteintes à l'environnement sont encore bien trop faibles pour préserver un cadre de vie non pollué sur l'île. En conséquence, celui-ci se dégrade certes lentement mais inéluctablement, pour le moment. Au-delà du contexte, ces comportements dénotent un besoin fondamental d'être éduqués vers plus de sport-santé.

1^È PARTIE : L'ESSENTIEL DU RAPPORT

Synthèse des douze préconisations du rapport.



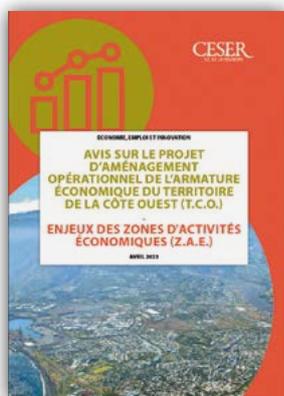
DEUXIÈME PARTIE

LES PRODUCTIONS DU CESER



2^E PARTIE : LES PRODUCTIONS DU CESER

I. PROGRAMMATION DES TRAVAUX



Commission
« économie, emploi
et innovation »

Avis sur le projet d'aménagement opérationnel de l'armature économique du Territoire de la Côte Ouest – enjeux des zones d'activités économiques

Avril 2023



Commission
« aménagement durable
de l'espace régional »

Habitat et aménagement du territoire, un enjeu de société et de développement durable de La Réunion

Juin 2023



Commission
« formation, éducation et recherche »

L'orientation au cœur des trajectoires individuelles et des dynamiques socio-économiques du territoire

2023



Commission
« finances et évaluation
de l'action publique »

Quelle contractualisation financière pour une loi NOTRe, accélératrice de nos trajectoires de développement ?

2023



**Commission « territoires, Europe
et coopération »**

Réunion, Terre d'Europe 2050

2023



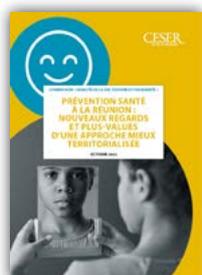
**Commission « qualité de vie,
culture et solidarité »**

Contribution sur l'éducation populaire à La Réunion

2023

2^E PARTIE : LES PRODUCTIONS DU CESER

II. DERNIERS TRAVAUX



Prévention santé
à La Réunion : nouveaux
regards et plus-values
d'une approche mieux
territorialisée

Octobre 2022



Schéma régional de développement économique,
d'innovation et d'internationalisation — levier
de transformation
du territoire

Octobre 2022



Devoir de suite du « plan
de relance et déclinaison
territoriale dans les
Outre-mer »

Décembre 2021



La Réunion dans
un monde en mutation :
enjeu de souveraineté
de nos connectivités

Décembre 2021



Le tourisme durable,
levier d'une rente
de qualité territoriale

Novembre 2021



Enjeux et équilibres
de l'économie
réunionnaise, pour
réussir les Mutations
socio-économiques
et territoriales

Octobre 2021



Devoir de suite
à la contribution
« Faire de La
Réunion du
millénum un
territoire à défi
éducatif »

Octobre 2021



Diagnostic et vision
pour un usage raisonné
et concerté des matériaux
de construction
nécessaire à un
aménagement durable
de La Réunion

Janvier 2021

2^E PARTIE : LES PRODUCTIONS DU CESER

III. CHIFFRES CLEFS DE L'ACTIVITÉ DU CESER EN 2022



197 réunions de commissions



103 représentations extérieures



9 productions



20 réunions des instances

TROISIÈME PARTIE

VIE DU CESER



3^E PARTIE : VIE DU CESER

I. NOUVEAUX MEMBRES

Durant l'année 2022 et ce début 2023 le CESER a eu le plaisir de pouvoir accueillir de nouveaux membres.



M^{me} Julie CHATEL au titre des secteurs industriels en qualité de membre du collège 1. Désignée par l'Association pour le développement industriel de La Réunion (ADIR).

Commission « économie, emploi et innovation ».



M. Julius MÉTANIRE au titre de secteur agricole et agro-alimentaire en qualité de membre du collège 1. Désigné par la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (F.D.S.E.A.) de La Réunion.

Commission « aménagement durable de l'espace régional ».



M. Fadil BEEKHY, au titre des chambres consulaires en qualité de membre du collège 1. Désigné par la Chambre de commerce et d'industrie (C.C.I.) de La Réunion.

Commission « aménagement durable de l'espace régional »



M. Renaud GILLARD, au titre des métiers de l'hôtellerie et des loisirs en qualité de membre du collège 1. Désigné par l'Union des métiers et industries de l'hôtellerie (UMIH) de La Réunion.

Commission « formation, éducation et recherche »



3^E PARTIE : VIE DU CESER

II. PETITE HISTOIRE : LE CESER, L'ENFANT DISCRET DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE FRANÇAISE

Fruit de la décentralisation au sein de notre démocratie française, le Conseil Économique et Social de La Réunion, de son petit nom : CESR, naît le 13 décembre 1973 . Il rejoint sa grande sœur, d'un an son aînée, la Région. Sa mission première est d'apporter à cette dernière un soutien sans faille dans la mise en œuvre des politiques publiques locales. Plus discret et moins connu que sa sœur, le CESR assure cependant une aide précieuse à celle-ci en lui fournissant des avis et réflexions réguliers, éclairés de la diversité des expertises issues de la société civile organisée, qui en font son trait de caractère principal. Mieux, la Région est elle-même obligée de demander l'avis de son petit frère lorsqu'elle doit écrire certains documents stratégiques ou finaliser ses actes budgétaires. N'en déplaît que les avis du CESR restent consultatifs.



Malgré son apparente pudeur, le CESR intervient auprès de son apparentée sur de nombreux sujets. Le premier concerne l'élaboration et la mise en œuvre du Plan d'Aménagement des Hauts. Puis, son investissement s'illustre notamment sur les problèmes de l'environnement, de l'échec scolaire. C'est également le moment où il intensifie ses relations avec d'autres membres de la famille plus ou moins éloignés, notamment les instances communautaires auprès desquelles il demande l'inscription d'une Opération Intégrée de Développement pour l'île de La Réunion.

Courant 1983, la mère « Décentralisation » lui accorde un rôle plus prégnant en élargissant sa représentativité et ses attributions. La pêche, l'octroi de mer, une mise à plat de la situation démographique, sociale et économique de La Réunion, l'agriculture ou encore l'ouverture de notre île sur l'Europe, sur la zone océan Indien sont autant de terrains de jeux sur lesquels le CESR fait ses marques. Bientôt il grandit et concrétise sa vie de conseil adulte en devenant CESER : Conseil Économique Social et Environnemental Régional.

Ces dernières années, il s'engage dans une réflexion de fond sur des documents stratégiques qui vont conditionner l'avenir de La Réunion (Contrat de plan État/Région, Schémas de services collectifs, Loi d'orientation pour l'Outre-mer, Programme opérationnel européen...). Il pose également les fondements de l'ancrage territorial des politiques publiques et leur nécessaire évaluation. En 2015, il se voit effectivement confier, par la loi NOTRe du 7 août, la mission de « contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales » valorisant ainsi la confiance qu'on lui accorde pour tendre vers une démocratie renouvelée, impliquant davantage la société civile...

3^E PARTIE : VIE DU CESER

III. RESTONS EN CONTACT SOYEZ INFORMÉS



Retrouvez en ligne tous les rapports
sur www.ceser-reunion.fr

Retrouvez les informations utiles sur le site *web* du CESER de La Réunion :
les publications, l'actualité du territoire et du CESER, les informations sur
l'organisation du CESER, sa composition...

Gardez le lien via les réseaux sociaux
et plateforme en ligne

Le CESER de La Réunion reste connecté et en lien avec ses différents
partenaires pour entretenir les échanges d'informations, suivre les
actualités de chacun et interagir sur les thématiques qui le concernent.



CESER974



CESER Réunion



CeserRéunion



Participez à nos événements hors les murs
pour développer les échanges et les espaces
d'intelligence collective

Le CESER de La Réunion organise des événements spécifiques sur des sujets
de réflexion pour permettre les échanges d'idées avec l'ensemble des acteurs
du territoire.

Suivez la newsletter « L'actu du CESER »



Diffusée mensuellement, la newsletter du CESER de La Réunion présente
les dernières actualités de l'assemblée consultative.

CONTACT PRESSE

ceser@cr-reunion.fr

0262 97 96 30

3^E PARTIE : VIE DU CESER

IV. STRUCTURATION DU CESER



1 assemblée



1 instances de coordination
et d'harmonisation



1 bureau



55 membres



4 collèges : entreprises, salariés, vie collective
et personnalités qualifiées.



6 commissions thématiques

Directeur de la publication : Dominique VIENNE.

Photographes et / ou Illustrateurs :

CESER Réunion : Frédéric BUER (p. 1, 14 et 15) ;

Vibrason production (p.4) ;

Design system : Victor CHOW (p.6) ;

Pexels : Ogo (p.7), Pixabay (p.10) ;

Unsplash : Adam WINGER (p.16).

Conception et réalisation :

CESER Île de La Réunion, avril 2023, version 1.2.

CESER
ÎLE DE LA RÉUNION

**CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL**

73, boulevard du Chaudron
97490 SAINTE-CLOTILDE



0262 979 630



ceser-reunion.fr



**S'abonner à « L'actu. du CESER »,
la lettre d'information mensuelle pour suivre
toutes les actualités.**



Facebook LinkedIn Youtube



REGION REUNION

**OUVRIR LA VOIE,
ÉCLAIRER LA DÉCISION,
PARTICIPER À L'ACTION PUBLIQUE**